

CENTRE EQUESTRE & PONEY- CLUB

Bienvenue au CHC : un cadre chaleureux marqué par une ambiance amicale et familiale !



Au CHC, nous enseignons l'équitation à tous, dès 2 ans. Les séances sont encadrées par des enseignants qualifiés, diplômés d'état et adaptées au niveau de chacun des cavaliers. Le respect des motivations de tous, la sécurité et le bien-être des équidés sont notre priorité.

Pour varier les plaisirs, des animations ouvertes à tous sont prévues les dimanches et jours fériés. Et pendant les vacances, des stages de découverte et de perfectionnement sont organisés.

Tarifs 2018 - 2019	BABY & KID (2 à 5 ans)	SHET & PONEY (à partir de 6 ans)	CHEVAL
Adhésion annuelle	100 €	130 €	130 €
Adhésion dès le 2nd membre	75,00 €	100 €	100 €
Licence FFE	- 18 ans : 25 € / + 18 ans : 36 €		
Assurance annulation	Inclus dans les forfaits (Montant du forfait club + 21€ (ou +) d'assurance annulation.)		
Tarif horaire	9,00 €	17,00 €	21 €
Forfait trimestriel* (14 séances) Du 03/09/18 au 23/12/18	147 €	259 €	315 €
* Réservé aux cours BABY, KID et DEB poney et cheval			
Forfait annuel 1h / semaine (36 séances)	345 €	633 €	777 €
Forfait annuel 2h / semaine (72 séances)		1 134 €	1 393 €
PACK compétition 12(2h/semaine + 12 engagements + 6 transports) 2 PERF + 1 textile offerts	/	1 782 €	2 105 €
PACK compétition 16 (2h/semaine + 16 engagements + 6 transports) 2 PERF + 1 textile offerts		1 938 €	2 277 €
Cours particulier	/	Adhérent : 30 € Extérieur : 40 €	Adhérent : 35 € Extérieur : 45 €
Carte de 10h		195 €	241 €
Baptême poney (Dimanches et jours fériés)	3 € le tour		/
Animations (Dimanches et jours fériés)	A partir de 12 €		
Anniversaire, EVJF, événements divers,...	Renseignements au secrétariat		
Stage vacances 6 jours (Du lundi au samedi)	Uniquement à la demi-journée	Adhérent : 300 € Extérieur : 315 €*	Adhérent : 390 € Extérieur : 405 €*
Stage à la journée (Sous réserve de disponibilités)	Adhérent : 20 € Extérieur : 35 €*	Adhérent : 50 € Extérieur : 65 €*	Adhérent : 65 € Extérieur : 80 €*
Pension vacances		250 €	330 €
Encadrement pause déjeuner		7 € / jour	
Cotisation ponctuelle	* 15€ ou 40€ l'année pour accès aux stages et animations uniquement		

62 boulevard Saint-Antoine, 78150 LE CHESNAY - Tel : 01.39.55.05.05
 Horaires secrétariat : Mardi, jeudi, vendredi : 14h à 18h / Mercredi, samedi : 9h à 12h30 & 14h à 17h
 chp2lechesnay@free.fr / www.equitation-lechesnay.com / Facebook : Le CHC
 Association type LOI 1901 - SIRET 403 475 841 000 17

A savoir pour bien pratiquer...

DÉROULEMENT DES REPRISES

Les forfaits annuels sont valables du lundi 03 septembre 2018 au dimanche 07 juillet 2019, soit un total de 36 séances. Les forfaits sont interrompus pendant chaque période de vacances scolaires où des stages tous niveaux sont organisés.

Le club est ouvert les jours fériés et les cours sont maintenus. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés.

A part pour les cours BABY et KID, les cavaliers doivent se présenter 20 minutes avant l'heure de début de la reprise afin de préparer leur monture. Sur les cours le nécessitant, les préparations sont encadrées par un personnel du centre hippique.

EQUIPEMENT DES CAVALIERS

Pour la pratique de l'équitation, une tenue réglementaire est exigée : une bombe ou un casque aux normes CE en vigueur OBLIGATOIRE, une paire de bottes ou de boots + mini-chaps (les tennis ou les bottes sans talons sont inappropriées) et une culotte de cheval ou un pantalon souple (type caleçon). Des gants et un équipement chaud sont conseillés en hiver !

Le club fournit tout l'équipement des équidés.

ANNULATIONS / ABSENCES

Pour la bonne gestion du travail des équidés, les absences doivent être signalées par mail au secrétariat au plus tard la veille avant 17h.

Les récupérations de cours sont limitées à 2 par trimestre et ne peuvent s'effectuer qu'au cours du trimestre concerné par l'absence uniquement, dans un cours de niveau équivalent et sous réserve des places disponibles.

En cas d'effectif insuffisant ou motif indépendant de notre volonté, le club se réserve le droit d'annuler une reprise. Vous en serez averti et la reprise sera reportée.

ASSURANCE ANNULATION

L'assurance interruption de forfait club d'un montant de 21 €(ou plus) est ajoutée automa-

tiquement au montant du forfait club. Sans cette assurance, aucun remboursement du forfait ne sera effectué ni reporté et ceci quelle qu'en soit la cause.

L'adhésion annuelle n'est pas remboursable. La FFE ne rembourse pas les licences.

RESPONSABILITÉ

Le club n'est responsable des cavaliers que pendant la durée correspondant à la reprise et aux temps de soins aux équidés. En dehors de cette durée, le club décline toute responsabilité à l'égard des dommages ou accidents causés ou subis par le cavalier.

Le club ne peut être tenu responsable des vols survenant en son enceinte. Le matériel amené et entreposé dans le club est sous la responsabilité de son propriétaire.

Des casiers, situés dans la tribune du grand manège, sont disponibles à la location pour y stocker le matériel d'équitation.

BONNE CONDUITE

Tout cavalier doit respecter les règles de bonne conduite et de respect nécessaire à la vie du club. Le calme est de rigueur aux abords des aires d'évolution. Les agissements mettant en danger la tranquillité ou la santé des animaux et la sécurité des cavaliers sont proscrits : jeux de ballons, circulation en vélo ou trottinette,...

Les vélos doivent être entreposés aux emplacements prévus à cet effet aux entrées du club.

Le stationnement des véhicules doit se faire à l'extérieur du club sur les parkings prévus à cet effet (rue des Sports ou boulevard St Antoine). Seuls les véhicules de transport d'équidés sont autorisés à circuler, à vitesse réduite.

Les chiens doivent être tenus en laisse.

Comme le précise la Loi, il est interdit de fumer dans l'enceinte du club.

PROPRIÉTAIRES

Le centre hippique héberge quelques chevaux de propriétaires. Renseignements au secrétariat ou sur www.equitation-lechesnay.com